



## l'association

### édito/ La convention citoyenne pour le climat

**154** personnes ont « pris conscience de l'urgence climatique : la Terre peut vivre sans nous, mais nous ne pouvons vivre sans elle ».

Les citoyens, des gens comme vous et moi, ont réfléchi, ont fixé des objectifs et fait des propositions autour de 5 thèmes : Consommer, Produire et Travailler, Se Déplacer, Se Loger et Se Nourrir.

Le texte est riche : <https://propositions.conventioncitoyennepourleclimat.fr/>  
Le texte cible quelques blocages, comme la finance et une certaine politique, mais les ambitions de ce texte reposent sur nous.

C'est pourquoi, AJENA propose de vous accompagner autour de ce que tous nous pouvons faire.

AJENA vers les citoyens est le crédo de notre orientation pour que la transition écologique qui aura de toute façon lieu, soit mise en œuvre par tous, mieux comprise et donc moins anxiogène.

Autour de nouvelles motivations, bienvenue à Laurence Machard, Cléa Verdot et Elodie Guillermin : l'idée est de proposer aux jeunes, aux collectivités, aux citoyens des rencontres, des débats, des ateliers pour enfin vivre notre planète autrement.

Venez les rejoindre, les solliciter, leur faire part de ce que vous faites, car beaucoup de superbes initiatives méritent d'être partagées. ■



par Christophe Nouzé,  
président d'AJENA



### AGENDA

#### ► 5 Septembre

Ajena participera à la **Journée de la transition énergétique à Morez (39)** (stand et animations), organisée par la communauté de commune Arcade.

#### ► 10 Octobre

**Ajena a 40 ans !** Retrouvez-nous pour l'Assemblée Générale et animations à la salle des fêtes de Savagna (Lons-le-Saunier)  
[Plus de détails à venir sur le site www.ajena.org](http://www.ajena.org)

#### ► 20, 21 et 22 Novembre

Vos **conseillers de l'Espace info énergie** seront une nouvelle fois **présents** au salon de l'habitat de Lons-le-Saunier.

### Point d'actualité Appel à participer au financement de la ferme solaire de Picarreau

Comment placer une partie de son épargne dans la transition énergétique ?

Dans le cadre de l'**appel d'offre national 4.5 de la Commission de Régulation de l'Énergie (CRE)**, le projet de Picarreau propose aux citoyens d'apporter 40% des fonds propres nécessaires à la construction du projet en acquérant des actions. Cela représente une **contribution citoyenne totale de 1 300 000 €**, dont une partie sera apportée par la commune de Picarreau. Ce projet fait l'objet de la plus **importante levée de fonds participatifs en capital** dans le photovoltaïque en France.

+ d'information : voir le site [www.ajena.org](http://www.ajena.org) > rubrique **énergie renouvelable citoyenne**

Pour contribuer : contacter AJENA – Investissement plafonné à 5500 € par foyer fiscal, réservé aux **habitants du département d'implantation (Jura) et de ses 5 départements limitrophes.** ■

Contact : [projetcitoyen@ajena.org](mailto:projetcitoyen@ajena.org) – Tél. 03 84 47 81 10

RÉGION  
BOURGOGNE  
FRANCHE  
COMTE



Les habitants de ces cinq départements peuvent co-financer le projet de ferme solaire.

# Respect patrimonial et rénovation thermique: des objectifs divergents, mais conciliables

Les enjeux de la rénovation s'accroissent depuis la loi énergie climat de 2019. Dans les centres-villes, là où les réhabilitations sont soumises à des exigences spécifiques avec le patrimoine protégé, des compromis restent à trouver.

Un programme de collaboration entre AJENA et la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) se penche justement sur le sujet.

## Contexte de rénovation du parc bâti en France

Dans le contexte de transition énergétique (LTECV, SNBC, PPE) actuel, il est nécessaire d'étendre la stratégie de rénovation et l'efficacité énergétique à tous les bâtiments, y compris ceux des centres-villes.

En Bourgogne Franche-Comté, **les immeubles et maisons de centres-villes ont souvent une valeur patrimoniale qui témoigne de l'histoire de la ville**. Leurs caractéristiques spécifiques font partie des éléments qui façonnent les villes et villages de nos départements. Les bâtiments dit « anciens », datant d'avant 1949, ont un fonctionnement thermique spécifique du fait du caractère brut des matériaux de construction. En effet, ils sont souvent construits en matière naturelle (pierre, pisé...) et présentent peu ou pas d'isolation, des murs épais avec beaucoup d'inertie, une ventilation naturelle, ou encore des menuiseries caractéristiques en bois. Ces éléments représentent des forces ou des faiblesses qui peuvent être source d'inconfort pour les occupants, notamment

si les systèmes de chauffage et les usages ne sont pas en phase avec le fonctionnement du bâti.

Ce sont ces mêmes éléments (murs épais, fenêtres à croisillons) qui font le charme

de l'ancien et participent à conserver la mémoire historique des centres-villes.

Comme indiqué plus haut, ces **centres historiques** nécessitent une **rénovation énergétique importante afin de tenir les engagements** de diminution des consommations et émissions de CO<sub>2</sub>, mais aussi **augmenter le confort des occupants** en hiver comme en été.

La rénovation des centres-villes bénéficiera également à l'espace urbain par sa redynamisation, et une recentralisation de la vie locale en opposition à un étalement urbain appelant plus d'énergie pour la construction (que pour une rénovation) ou plus d'infrastructures et des trajets allongés.

## Enjeux de la conservation du patrimoine et de la réhabilitation

En France, le parc immobilier d'avant 1949 représente un tiers du parc logement. Les bâtiments anciens en centre-bourg font partie de ce parc à rénover, et le programme en partenariat avec la DRAC se focalise sur ceux-ci.

« La valeur patrimoniale témoigne de l'histoire de la ville »

La réhabilitation de ces maisons et appartements représente un challenge important au vu des règles définies dans les PLU et PSMV (Plan de Sauvegarde et de Mise en

Valeur) qui s'appliquent en faveur de la conservation du patrimoine dans les secteurs sauvegardés.

Actuellement la ville de Besançon, entre autres (Dijon, Lons-le-Saunier, Chalon-sur-Saône...), réalise la mise à jour de son PSMV. **Ce plan est une démarche d'urbanisme dont l'objectif est de conserver le cadre urbain et l'architecture ancienne mais également de pouvoir le faire évoluer au regard des fonctions urbaines contemporaines**. Il est élaboré conjointement



## Contacts pour votre projet

En secteur protégé :  
Unité Départementale de l'Architecture  
et du Patrimoine – 03 80 68 50 50

Conseils en architecture et  
aménagement: URCAUE Bourgogne  
Franche-Comté – 03 80 30 02 38

par l'État et la collectivité. Il consiste plus précisément en une classification des bâtiments définissant les possibilités d'interventions intérieures et extérieures.

### Problématiques spécifiques du bâti ancien

La réhabilitation du bâti ancien nécessite certains points d'attention. Elle doit se faire en cohérence avec l'usage. En effet, nous avons parfois besoin de modifier l'objectif d'origine d'un bâtiment. Par exemple, il n'est pas rare de voir des habitations étendues jusque dans les combles, or leur rôle initial d'espace tampon n'est plus rempli.

D'autres problématiques peuvent s'ajouter, comme celles de l'humidité ou du confort d'été. La présence d'**humidité** peut être **responsable de nombreux désordres dans la structure du bâtiment** ou dans le confort intérieur. Sa gestion est primordiale dans tout projet de rénovation et reste à considérer pour chaque poste de rénovation (isolation de parois, toitures, ventilation...). Avec l'évolution des climats sous nos latitudes, le confort d'été est également un paramètre à anticiper.

« La réhabilitation des centres-villes représente un challenge important »

Le phénomène de surchauffe peut survenir pour des bâtiments souvent partiellement rénovés, ou qui l'ont été pour atteindre une haute performance en hiver mais sans solution de protection contre la chaleur en été (sur-ventilation, volets, végétation).

### Conception d'un projet de rénovation

La création d'un projet de rénovation dans un secteur sauvegardé s'accompagne d'une demande d'autorisation. Cette attestation est étudiée par une commission locale, qui décidera si les modifications ne sont pas contraires à la protection de l'identité visuelle des alentours protégés.

L'enjeu du programme est donc de taille : **trouver un terrain d'entente entre performance thermique du bâtiment et valorisation urbaine patrimoniale.**

## Faciliter la rénovation énergétique dans l'ancien : Focus sur un quartier de Besançon

Dans le cadre du PSMV Battant-Quai Vauban à Besançon, des enquêtes sont réalisées sur les bâtiments du quartier et leurs espaces privatifs. Les résultats de ces enquêtes serviront à

rédiger la mise à jour du PSMV. Un îlot de ce quartier est utilisé dans le programme d'étude pour mettre en lumière les spécificités de réhabilitation en centre-bourg classé.

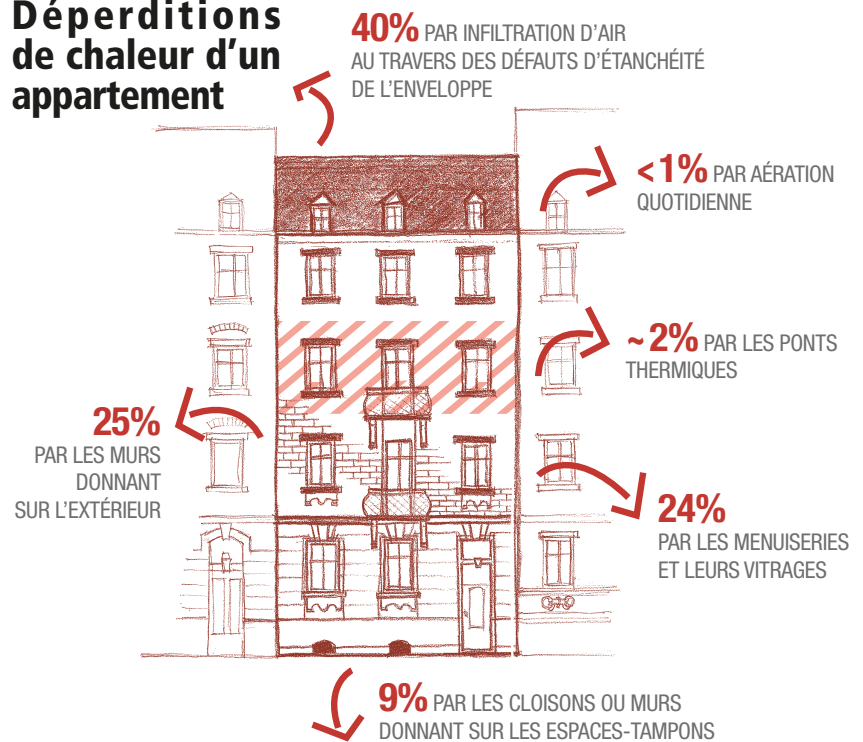
L'avantage de l'îlot choisi est qu'il présente plusieurs périodes de construction, différentes typologies de bâtiments et d'usages, et différents maîtres d'ouvrages. ■



Les toitures et les combles sont un des points sensibles à traiter.



### Déperditions de chaleur d'un appartement



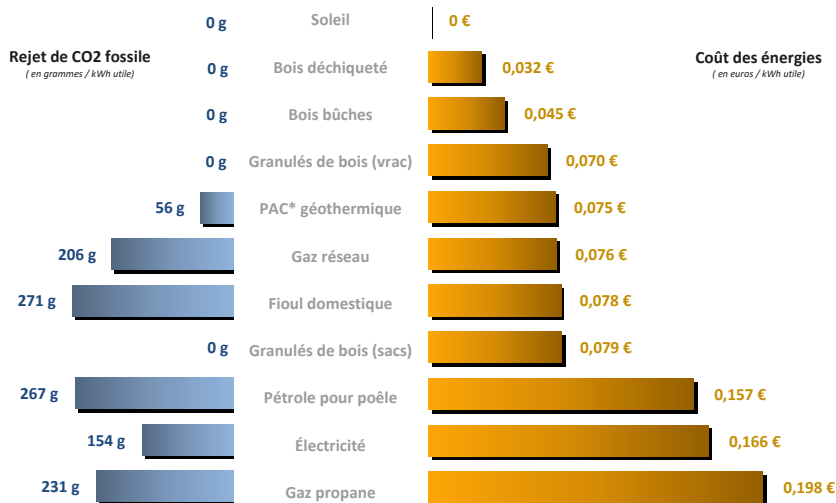
© étude Habitat ancien - DREA/DRAC Alsace

Dans le cadre de la conservation du patrimoine, le programme «recensement-étude-action» cherche à développer et promouvoir des solutions viables autant d'un point de vue thermique que patrimonial, et à amplifier leur mise en œuvre à court terme. Pour les particuliers qui souhaitent se

lancer dans un projet de rénovation, des **structures de conseils** existent, notamment les organismes CAUE et UDAP ou encore l'AJENA du fait de son inscription dans le programme national FAIRE (Faciliter, Accompagner et Informer pour la Rénovation Énergétique). ■

## L'ARGUS DES ÉNERGIES AJENA / Mai 2020

Retrouvez notre argus de l'énergie complet, avec les critères de calcul et les détails des prix, sur notre site internet : [www.ajena.org](http://www.ajena.org)



\* PAC : Pompe à chaleur

Les valeurs de CO2 indiquées sont issues de l'ADEME pour le gaz réseau, le fioul, le propane et le pétrole pour poêle / ADEME et EDF pour l'électricité / Ajena (selon étude ADEME/EDF) pour les pompes à chaleur. Les émissions de CO2 issues de la combustion du bois sont considérées comme absorbées par la croissance des arbres suivant le principe du cycle du carbone forestier. L'accroissement annuel des forêts, mesuré en m3 par an et par hectare, mesure la quantité annuelle de ressource renouvelable disponible (matière et énergie), dans la mesure où les forêts sont gérées durablement... ce qui est le cas dans nos régions.

### ▲ Comparatif du coût des énergies (chauffage et production d'eau chaude)

#### INITIATIVE LOCALE

## La « coronapiste » cyclable bisontine mort-née !

Toutes initiatives visant à améliorer (ce qui n'est pas difficile) et encourager l'utilisation du vélo en ville est bonne à prendre, qu'on se le redise ! À Besançon, on aurait voulu saboter l'expérimentation de piste cyclable « tactique » sur un tronçon des boulevards Churchill et Kennedy qu'on ne s'y serait pas pris autrement... En effet très peu de cyclistes (et on les comprend) empruntent cette voirie de 2x2 voies. Il aurait été bien plus pertinent de la faire dans un secteur plus dense et plus contraint. En pleine période électorale (rappelons-le), les décisions et résultats auraient pu être bien différents. ■

Une solution à trouver : quelle place donne-t-on au cycliste en ville ?



**Ajena est joignable, reste à votre écoute et continue les conseils pour vos projets.**  
Les rendez-vous sont à nouveau possibles à l'Espace Info-énergie.

- > Joignez l'espace info-énergie à : [infoenergie.jura@ajena.org](mailto:infoenergie.jura@ajena.org) ou au **03 84 47 81 14**
- > Pour toute autre demande, écrivez à : [contact@ajena.org](mailto:contact@ajena.org) ou appelez le **03 84 47 81 10**

Suivez notre actualité sur Facebook et retrouvez-nous sur [www.ajena.org](http://www.ajena.org)



AJENA, énergie et environnement en Franche-Comté :  
28, boulevard Gambetta – 39000 Lons-le-Saunier – Tél. 03 84 47 81 10  
[www.ajena.org](http://www.ajena.org) – [contact@ajena.org](mailto:contact@ajena.org) ISSN : 1265-3209 dépôt légal janvier 2007

Édité grâce au soutien financier de la DREAL Franche-Comté (Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement)



## DIAGNOSTIC



## Prêt de matériel Étudiez la consommation électrique de vos appareils

**Ajena met à disposition de ses adhérents du matériel de mesure.**

Pour économiser l'électricité, il est indispensable d'analyser les consommations de tous les équipements de votre habitation. Cette analyse est aujourd'hui facilitée par le développement d'instruments tels que Smappee.

Smappee est un appareil qui mesure les consommations électriques d'un logement, à l'aide d'un capteur placé près du tableau électrique. Une fois installé et après avoir détecté vos différents équipements, il permet de visualiser les consommations électriques et les frais engendrés par chacun de vos appareils.

Si vous souhaitez optimiser vos consommations d'électricité, n'hésitez pas à emprunter notre analyseur ! ■

Contact et renseignements  
Standard : 03 84 47 81 10  
[accueil@ajena.org](mailto:accueil@ajena.org)